

Identification des bassins d'alimentation des ressources en eau prioritaires et vulnérables aux pollutions diffuses mobilisées au titre de l'adduction d'eau dans la région Poitou-Charentes

Zone d'action : La région Poitou-Charentes

Maître d'ouvrage – pilote : Etat – DRASS - DIREN

Maître d'œuvre : ANTEA

Dates : Mai 2001

Moyens financiers : 300 000 F (45 734,31 E)

Enjeux :

Afficher les bassins d'alimentation des ressources qui constituent le cadre des besoins d'eau pour l'adduction à l'horizon 2010 pour 80% de la population régionale. Document évolutif que doivent s'approprier les acteurs locaux (Conseils Généraux, syndicats départementaux, services d'eau)

Les partenaires

Comité de pilotage :

DRASS
DIREN
MISE
DDASS

Bureau d'études :

ANTEA

Contact : Lionel RIMBAUD

DDASS 79 - 30 rue Thiers BP 9104 - 79000 NIORT

Tél. : 05 49 06 70 39 - Fax : 05 49 24 75 42

E-Mail : dd79-sante-environnement@sante.gouv.fr

Productions consultables

Atlas cartographique (Classeur et CD ROM)

Objectifs

Identifier les ressources prioritaires de l'adduction d'eau à mobiliser à l'horizon de 10 ans et préciser parmi celles-ci les captages affectés par des pollutions diffuses.

Description de l'opération

L'étude a consisté à déterminer et tracer **les bassins d'alimentations** (hydrogéologiques pour les captages d'eau souterraine, topographique pour les prises d'eau superficielle) des **captages prioritaires vulnérables aux pollutions diffuses** sur la base des documents d'étude disponibles.

La présentation des informations cartographiques (atlas) développées sous forme de Système d'Information Géographique est complétée par une base de données où sont rassemblées, pour chaque point d'eau, les informations essentielles :

- identification du captage ;
- nature ;
- volumes prélevés ;
- avancement de la procédure administrative ;
- qualité de l'eau brute ;
- superficies des bassins d'alimentation et des périmètres de protection (s'ils existent) ;
- référence des études utilisées.

Moyens mis en oeuvre

Crédits d'études : 300 000 F (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité)

Résultats

Au total, sur les 600 captages en exploitation, 350 sont considérés comme stratégiques pour les 10 années à venir (80 % de la population), ce sont 124 captages prioritaires vulnérables qui ont été renseignés (37 en Charente ; 30 en Charente-Maritime ; 25 en Deux-Sèvres et 32 en Vienne). Les Bassins d'alimentation et périmètres de protection de ces 124 captages représentent 17,1 % de la SAU régionale et 11,9 % de la superficie totale de la région, mais respectivement plus de 21 % et 15 % pour les départements de Deux-Sèvres et de la Vienne.

Cette liste n'est en aucun cas figée et sera constamment mise à jour en fonction de l'évolution de la situation et des données disponibles.

Perspectives

A partir de ce travail d'identification et d'information sur les captages stratégiques, le Préfet de la Région a initié une réflexion ouverte à l'ensemble des acteurs concernés au sein d'un Comité Stratégique Régional. Ce dernier doit sur la base d'une concertation associant les services de l'Etat, les collectivités et les représentants de la profession agricole, définir des bassins pilotes (une dizaine) sur lesquels pourront être mis en oeuvre de manière prioritaire et coordonnées l'ensemble des outils d'intervention existants (CTE ; PMPOA ; actions du GRAP, contrats d'agences) ou nouveaux.